

→HONORAIRES OFFICE NOTARIAL

Prestation	Honoraires T.T.C
<u>Droit de la famille</u>	
→Dépôt de testament sans conseil préalable à conserver au coffre (auquel s'ajoute le coût de l'inscription au FCDDV : 12,88 Euros)	50,00 Euros
→Conseil pour la rédaction d'un testament olographe	100,00 Euros Avec une réduction de 50% pour le deuxième (couple)
→Rédaction d'un compte de répartition ou d'administration	2,4 % de l'actif avec un minimum de 840,00 Euros
→Rédaction d'un protocole d'accord dans le cadre d'une séparation (divorce, PACS, concubins)	220,00 Euros
→Rédaction d'une convention de quasi-usufruit	840,00 Euros
→Estimation d'un bien immobilier	360,00 Euros avec un minimum de 200,00 Euros
→Paiement des factures par l'Etude	18,00 Euros par facture
→Conseil pour le choix de l'option successorale	120,00 Euros
→Relance d'un créancier ou d'un débiteur	20,00 Euros
→Rédaction d'un projet d'acte sans suite	La moitié de l'émolument prévu au tarif ou de l'honoraire convenu
→Formalités de transfert, vente ou partage SCPI	180,00 Euros
<u>Vente</u>	
→Rédaction d'un avant-contrat	→Jusqu'à 299.999,00 Euros : 220 Euros
	→A partir de 300.000,00 Euros : 350 Euros
→Remboursement d'un prêt sous-seing privé	50,00 Euros
→Avenant à l'avant-contrat	100,00 Euros
→Ecrit constatant la substitution	100,00 Euros
<u>Droit commercial / des sociétés</u>	
→Etablissement d'un bail commercial	Un mois le loyer H.T avec un minimum de 800,00 Euros
→Etablissement d'un bail professionnel	Un mois le loyer H.T avec un minimum de 800,00 Euros
→Etablissement d'un bail emphytéotique ou bail à construction	1.000,00 Euros
→Résiliation bail	350,00 Euros

→Statuts société	1.200,00 Euros
→Modification des statuts	600,00 Euros
→Rédaction d'une délibération	60,00 Euros
→Promesse cession de fonds de commerce	350,00 Euros
→Cession de fonds de commerce	3% du prix H.T avec un minimum de 2.000,00 Euros
→Cession de droit au bail	1.000,00 Euros
<u>Autre</u>	
→Etablissement d'une procuration sous-seing privé, hors frais prestataire Yousign si procuration électronique	60,00 Euros
→Relance d'un débiteur ou d'un créancier	20,00 Euros
→Séquestre d'une somme dans le cadre d'un acte notarié (en dehors des ventes)	0,30% avec un minimum de 150,00 Euros
→Gestion et encaissement des loyers / fermages	7,20% des sommes encaissées ou à encaisser
→Etat des lieux d'entrée	150,00 Euros par état des lieux avec un maximum de 3,00 Euros/m ²
→Rédaction d'un projet d'acte sans suite	La moitié de l'émolument prévu au tarif ou de l'honoraire convenu
→Dépôt de pièces lotissement	900,00 Euros minimum
→Pacte de préférence	200,00 Euros
→Première consultation ne nécessitant pas de compte-rendu écrit	Offert
→Consultation spécifique avec demande de compte-rendu écrit	180,00 Euros de l'heure